

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

MAIRIE DE LIESSIES

.....

ARRONDISSEMENT
D'AVESNES SUR HELPE

.....

CANTON
De
FOURMIES

.....

Liessies, le

Monsieur Alain RICHARD, Maire

à

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que votre demande de location du Foyer Rural de LIESSIES a été enregistrée à la date du

La location est fixée En cas de désistement, les arrhes versées ne pourront pas être remboursés.

Je vous demande de prendre attentivement connaissance des importantes recommandations qui suivent :

REGLEMENT

Article 1 : La signature de ce contrat dégage la responsabilité de la Municipalité, et engage la responsabilité du locataire en cas de dégradation, de détérioration et de vol.

Article 2 : Pour la tranquillité du voisinage, il est formellement interdit de faire claquer des pétards et autres feux d'artifice. L'utilisation de sonos et le niveau sonore en général devront rester dans des limites raisonnables. Il est strictement interdit de faire des barbecues. Il est interdit de brancher tout appareil électrique personnel.

Article 3 : Faire respecter un stationnement correct des véhicules afin de ne pas gêner la circulation.

Article 4 : Monsieur le Maire, les Adjoint, auront droit d'entrée à toute manifestation pour contrôler l'application de ce règlement ; ils disposeront à cet effet des clés d'entrée.

Article 5 : Le nettoyage de la salle, cuisine (intérieur des fours, réfrigérateur et lave vaisselle compris), toilettes, sas, est à la charge du locataire. Le foyer rural devra être totalement propre. Dans le cas contraire, une facturation supplémentaire, vous sera demandée.

Article 6 : Une attestation d'assurance devra être fournie avant la date de la manifestation ainsi qu'un chèque de caution de 250 euros.

Article 7 : Un téléphone est à votre disposition, près du bar, pour tout appel d'urgence. (Pompier, Gendarmerie ou Samu).

Article 8 : Un défibrillateur est à votre disposition, sur le mur de la mairie, à 100 mètres à gauche en sortant du foyer rural.

Je soussignée Madame déclare avoir pris connaissance du présent règlement, et accepter toutes les conditions.

Je soussignée Madame Magaly MONARD régisseur municipal de la Salle des Fêtes, déclare procéder au prélèvement de la somme de comme arrhes pour la location du

Lu et approuvé,

Fait à Liessies, le

LE LOCATAIRE ,

LE RESPONSABLE ,